

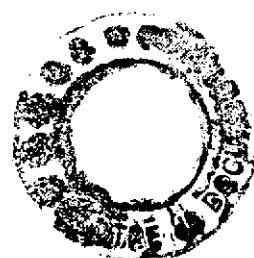
S O M M A I R E

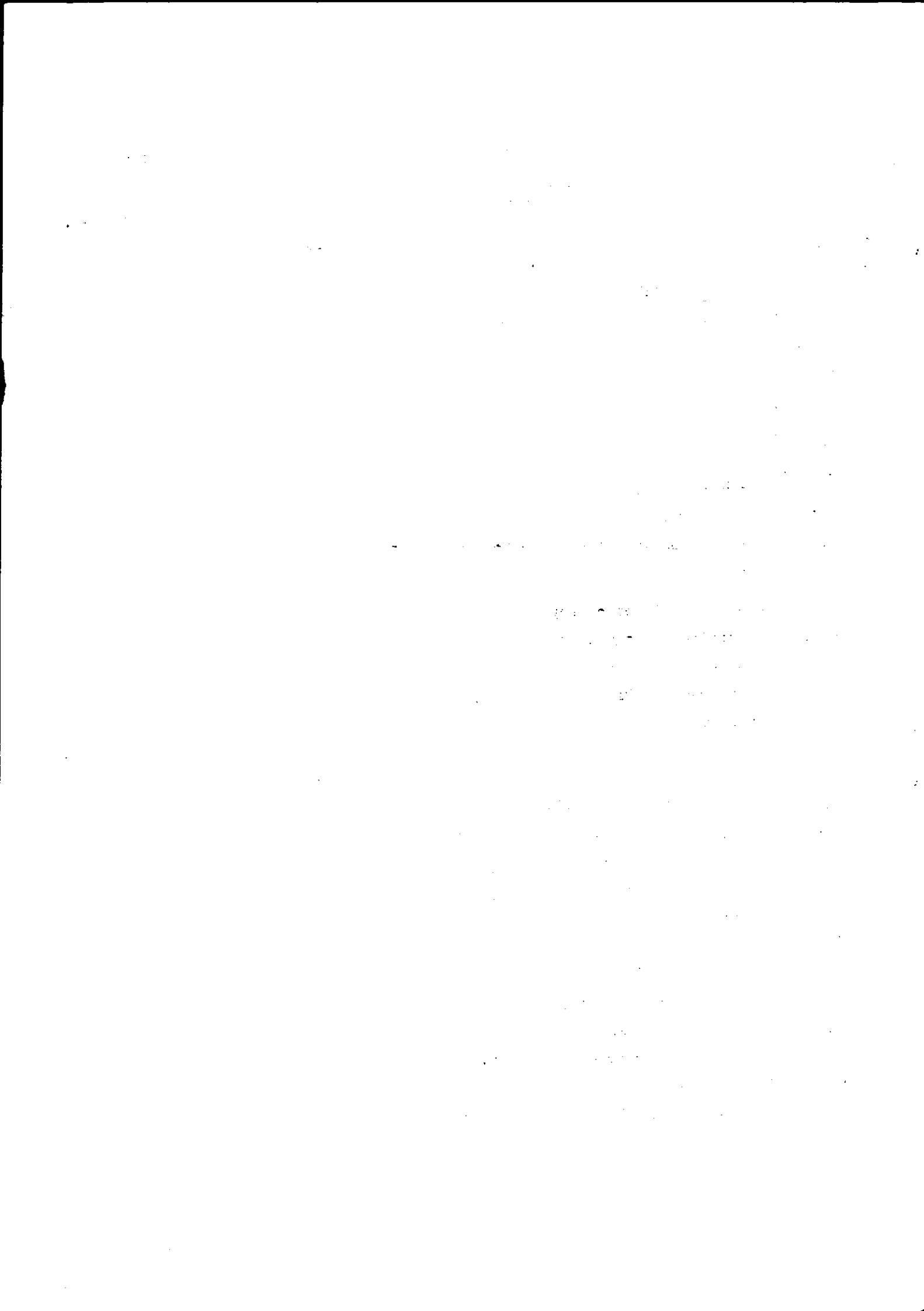
1. INTRODUCTION
2. HISTORIQUE DES FORAGES
3. SITUATION ACTUELLE
 - 3.1 Structures et conditions d'exécution
 - 3.2 Hydraulique urbaine
 - 3.3 Hydraulique rurale
4. REPERTOIRE DES FORAGES
 - 4.1 Ouvrages répertoriés
 - 4.2 Mode d'utilisation et abréviations utilisées
 - 4.3 Région de DAKAR 01
 - 4.3.1 Récapitulatif des ouvrages
 - 4.3.2 Répertoire des ouvrages

Département de Dakar	p. 10
Département de Pikine	p. 12
Département de Rufisque	p. 16
 - 4.4 Région de Ziguinchor 02
 - 4.4.1 Récapitulatif des ouvrages
 - 4.4.2 Répertoire des ouvrages

Département de Bignona	p. 23
Département de Oussouye	p. 27
Département de Ziguinchor	p. 29
 - 4.5 Région de Diourbel 03
 - 4.5.1 Récapitulatif des ouvrages
 - 4.5.2 Répertoire des ouvrages

Département de Bambey	p. 32
Département de Diourbel	p. 36
Département de MBacké	p. 39





4.6 Région de Saint-Louis 04

4.6.1 Récapitulatif des ouvrages

4.6.2 Répertoire des ouvrages

Département de Saint-Louis

Département de Dagaba p. 44

Département de Matam p. 48

Département de Podor p. 54

4.7 Région de Tambacounda 05

4.7.1 Récapitulatif des ouvrages

4.7.2 Répertoire des ouvrages

Département de Bakel p. 59

Département de Kédougou p. 66

Département de Tambacounda p. 71

4.8 Région de Kaolack 06

4.8.1 Récapitulatif des ouvrages

4.8.2 Répertoire des ouvrages

Département de Kaffrine p. 76

Département de Kaolack p. 81

Département de Nioro du Rip p. 85

4.9 Région de Thiès 07

4.9.1 Récapitulatif des ouvrages

4.9.2 Répertoire des ouvrages

Département de MBour p. 88

Département de Thiès p. 101

Département de Tivaouane p. 113

4.10 Région de Louga 08

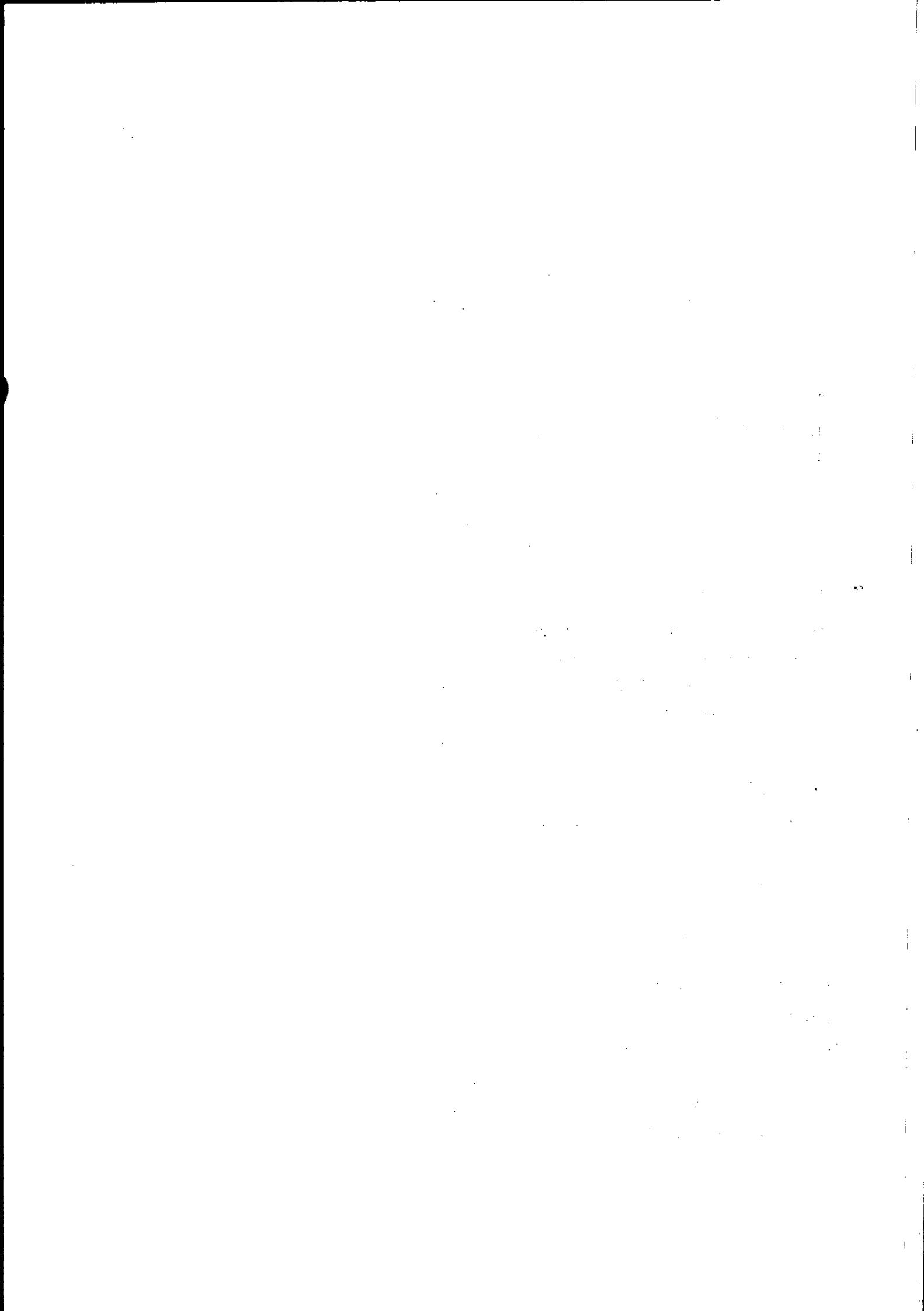
4.10.1 Récapitulatif des ouvrages

4.10.2 Répertoire des ouvrages

Département de Kébémer p. 123

Département de Linguère p. 130

Département de Louga p. 138



4.11 Région de Fatick 09

4.11.1 Récapitulatif des ouvrages

4.11.2 Répertoire des ouvrages

Département de Fatick p. 143

Département de Foundiougne p. 149

Département de Gossas p. 152

4.12 Région de Kolda 10

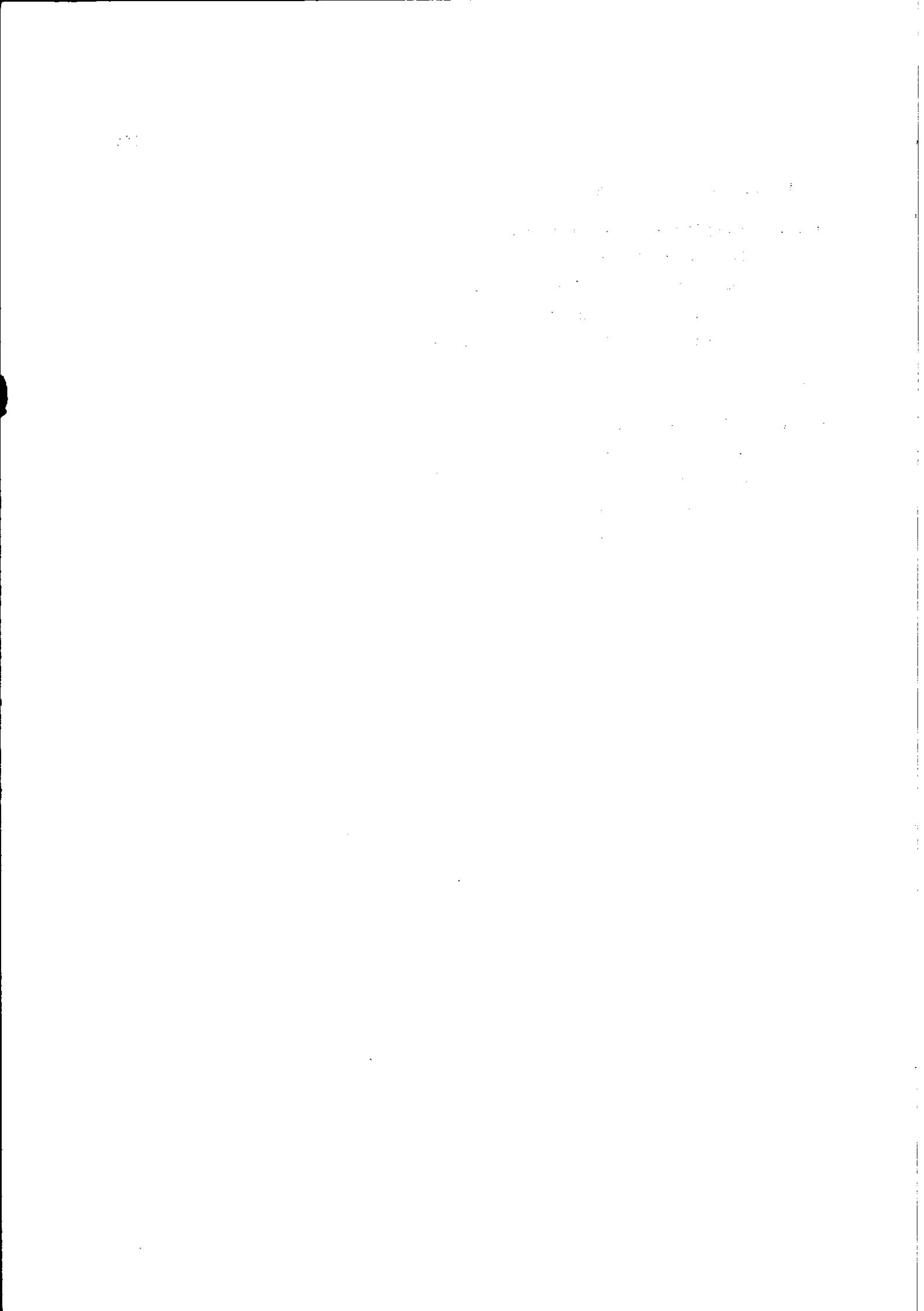
4.12.1 Récapitulatif des ouvrages

4.12.2 Répertoire des ouvrages

Département de Kolda p. 155

Département de Sédhicu p. 158

Département de Vélingara p. 165



1/- INTRODUCTION :

L'exécution d'un forage fournit toujours un apport de renseignements irremplaçables dont la conservation constitue un capital qu'il convient de préserver. Chaque donnée, depuis les échantillons relevés mètre par mètre jusqu'aux tests de débits, en passant par la qualité des eaux, a son importance propre car les disciplines concernées sont extrêmement nombreuses et variées (recherche minière - planification - urbanisme - hydrogéologie, santé, etc...).

Trop souvent, ces informations se perdent ou ne peuvent être exploitées car dispersées dans différents services, établissements et entreprises.

Le BUREAU D'INVENTAIRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES (BIRH) de la DEH/MH s'emploi à rassembler et classer tous les documents relatifs aux ouvrages souterrains exécutés au Sénégal. Plus de 1000 dossiers d'ouvrages furent constitués et classés par ordre chronologique alphabétique et régional. Mais depuis 6 ans un vaste programme d'inventaire systématique en milieu rural a été entamé par la Direction des Etudes Hydrauliques. Ce programme a couvert à l'heure actuelle les régions de Thiès, Diourbel, Louga, St-Louis /Fatick/ et partiellement Kaolack.

L'appel d'offres pour l'inventaire des ouvrages de la région de Tambacounda et le reste de la région de KAOLACK sera lancé dans les prochains jours.

EN somme seules les régions de DAKAR, Ziguinchor, Kolda n'ont pas encore trouvé de financement pour l'inventaire de leurs ressources hydrauliques.

Ces travaux auront permis de constituer environ 21.000 dossiers d'ouvrages (forages, puits, piézomètres...) et 11.000 dossiers de villages et hameaux. Le volume important de ces informations a nécessité un nouveau classement et une nouvelle numérotation se basant sur les 27 coupures du territoire national et sur le découpage administratif fait par le ministère de l'intérieur. Il faut signaler que ce classement et cette numérotation facilitent une exploitation manuelle du fichier et prépare une éventuelle informatisation.

Ainsi le présent document constitue une mise à jour de ces données archivées au BIRH qui permettra tout en résumant les principales caractéristiques des forages de se reporter si besoin est aux dossiers des ouvrages proprement dits.

.../...

Outres les tableaux récapitulatifs des forages recensés et classés par régions, départements, arrondissements, ce répertoire est complété par trois cartes où sont portés tous les ouvrages étudiés et identifiés par un numéro d'inventaire fonction de quadrillage. Les documents cartographiques : (2 cartes au 1/200.000 des régions de DAKAR et de Thiès, 1 carte au 1/500.000 pour le reste du Sénégal) peuvent être consultés auprès du BIRH qui pourra d'ailleurs sur demande et contre-partie en fournir des tirages.

Ce texte introductif ainsi que les quelques détails qui suivent fournissent un certain nombre de renseignements sur l'évolution des ouvrages hydrauliques au Sénégal ainsi qu'un aperçu rapide de la situation actuelle de l'hydraulique, rurale et agricole au Sénégal.

2/- HISTORIQUE DES FORAGES AU SENEGAL

Le premier forage profond exécuté au Sénégal date de 1904, bien qu'il ait atteint une profondeur de 427 m, il ne put être exploité, car on n'avait trouvé que de l'eau saumâtre. Cette tentative, effectuée à Saint-Louis n'a pas été renouvelée, les études ultérieures ont en effet démontré que toute la zone deltaïque ne recelait pas d'eau souterraine potable.

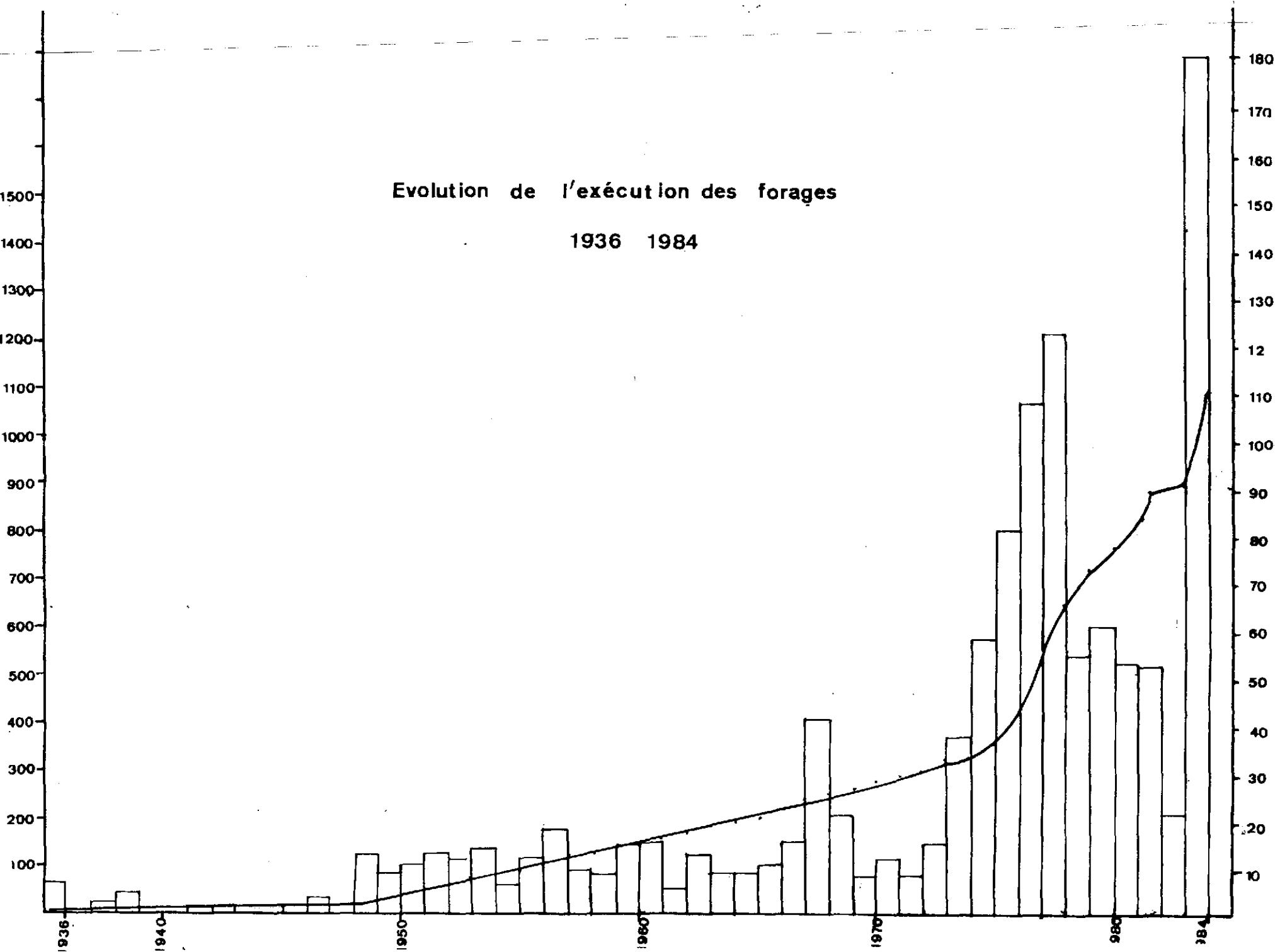
Malgré quelques échecs au début, 30 à 40 ouvrages furent exécutés de 1923 à 1950. Ils étaient destinés principalement aux villes de l'intérieur (Kaolack, Guinguinéo, Kaffrine, Gossas), au chemin de fer Dakar-Bamako ainsi qu'à l'élevage (pistes à bétail du Ferlo).

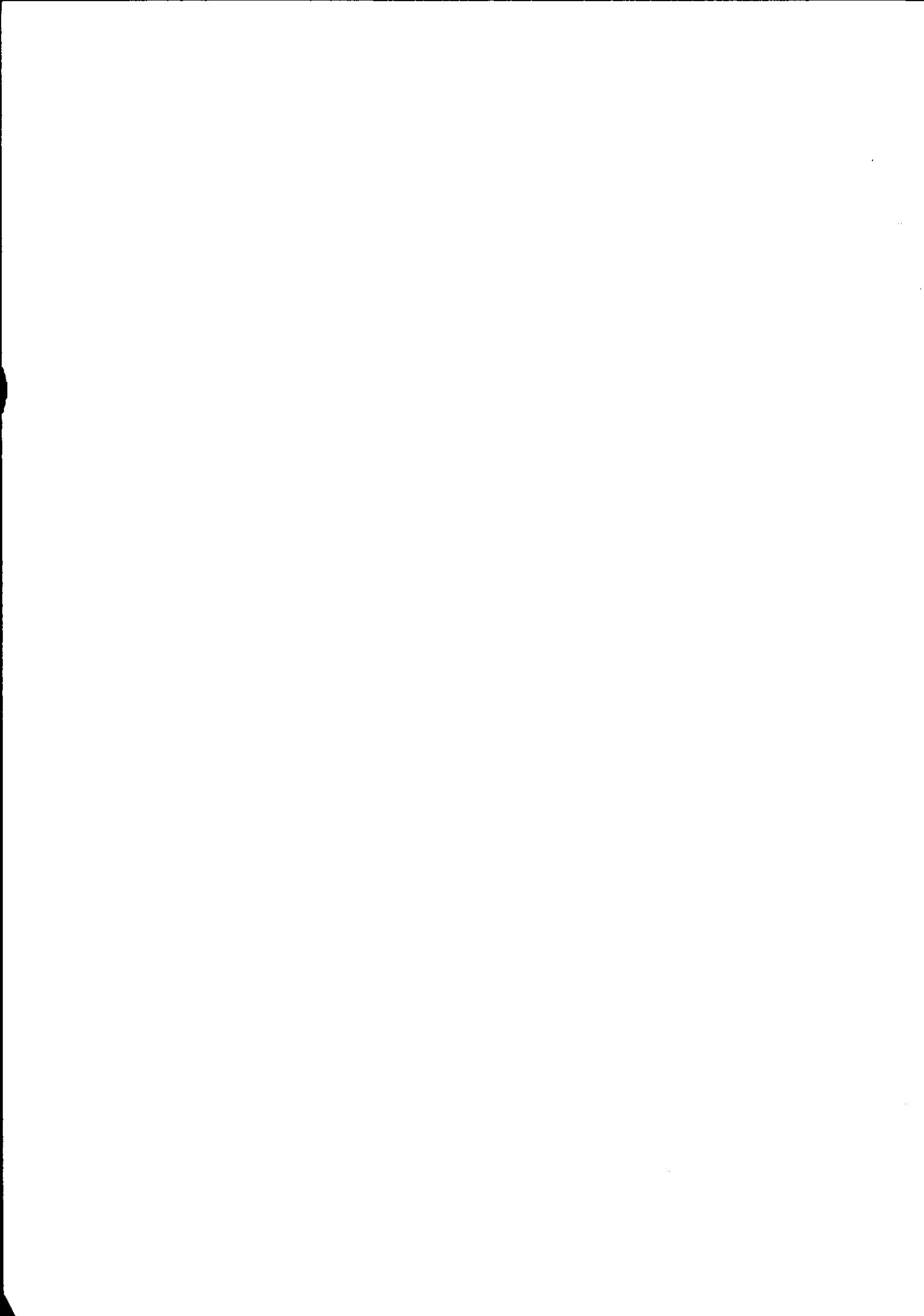
A partir de 1950, le rythme d'exécution atteint 10 ouvrages/an, et en 1960 on dénombrait déjà 160 forages. Ce rythme se maintient pratiquement jusqu'en 73 avec quelques accélérations dues à des programmes particuliers (projet USAID en 67 - 68 - 69 par ex.). 310 forages sont alors exécutés au total à cette date.

La période de sécheresse actuelle, dont 1973 a été l'un des points culminants, a déterminé une prise de conscience accrue de la vulnérabilité des régions sahéliennes aux variations climatiques. L'un des moyens les plus efficaces et les plus sûrs d'y remédier étant la construction de forages, ces derniers ont alors connu un développement très important. A partir de cette date, les rythmes annuels d'exécution ont ainsi été multipliés par dix.

Evolution de l'exécution des forages

1936 1984





A partir de 1974 et jusqu'en 1976, 60 forages au moins étaient réalisés par an. Le rythme actuel est passé à 100 forages/an depuis 1977.

En 1982, le nombre de forages répertoriés (forages d'exploitation + forages d'études) dépasse légèrement le millier, ce qui compte tenu de la profondeur moyenne des ouvrages (200 à 300 m) représente un investissement très important.

Sur plus de mille forages d'exploitation analysés dans le présent répertoire, soit sensiblement */près du tiers de ces ouvrages* ont atteint la nappe profonde maestrichtienne.

Le graphique ci-joint montre l'évolution de l'exécution des forages Alimentation en eau de Dakar et de ses environs.

La consommation actuelle de l'agglomération de Dakar et de ses environs varie de 180 à 185.000 m³ par jour avec une progression annuelle de 6% en moyenne. Cette consommation est à 80% assurée par des forages captant les sables quaternaires et la nappe infrabasaltique du Cap-Vert, les calcaires paléocènes et les sables maestrichtiens de la zone du synclinal de NDiass et enfin les calcaires lutétiens de la région de Kelle-Kébémer.

Le complément est fourni par la conduite du Lac de Guiers. Les nappes sont pour la plupart exploitées au maximum de leurs possibilités si bien que dans l'avenir l'apport des eaux surface (lac de Guiers) devra augmenter et que des solutions originales devront être tentées. C'est dans cette optique qu'il faut situer l'idée de la construction d'un canal à ciel ouvert reliant le lac de Guiers à la région de Thiès et dont le projet est à l'étude.

Alimentation des centres de l'intérieur.

Sur les 36 centres gérés par la SONEES, 7 sont alimentés par les eaux de surface, ce sont les villes situées sur la partie saumâtre du cours du fleuve Sénégal, ainsi que deux autres situées dans la région de Tambacounda.

A l'heure actuelle des travaux de renforcement des réseaux existants dans ces centres sont en cours (projet d'alimentation en eau des 11 centres de l'intérieur).

Les tableaux qui suivent extraits des publications de la SONEES (1983) illustrent la situation aussi bien dans la région de DAKAR que dans les centres de l'intérieur.

3/- SITUATION ACTUELLE

3.1. - Structures et Conditions d'Exécution

Au Sénégal, la majeure partie des forages est exécutée par des entreprises spécialisées avec lesquelles l'Administration, ou les particuliers, passent des marchés.

Les structures de l'Administration sont regroupées au sein du Ministère de l'Hydraulique créé en Juillet 1981. Cette situation confère à l'ensemble, une plus grande souplesse car tous les services d'études - programmation - exécution - gestion et entretien sont placés sous une même autorité.

La SONAFOR (Société Nationale de Forage) créée le 12 Novembre 1973 pour exécuter les nombreux travaux programmés pour combattre les effets de la sécheresse dispose d'unités de forage opérationnelles. Elle est aussi placée sous la tutelle du même Ministère de l'Hydraulique.

Il existe également deux sociétés de forages privées installées à DAKAR depuis plus de 20 ans, ainsi qu'un organisme de développement non gouvernemental qui exécute des forages pour ses propres projets.

Etant donnée la structure géologique du Sénégal, les 4/5 du territoire sont couverts par le bassin sédimentaire sénégalo-mauritanien, la plupart des appareils de forage disponibles ont des performances leur permettant de forer de 100 à 500 m de profondeur ; ils utilisent les techniques du rotary ou du battage.

Le forage au marteau fond de trou, utilisé dans les terrains primaires et préocambriens du Sénégal-Oriental, a connu un bon départ depuis 1977 si bien qu'à l'heure actuelle près de 100 ouvrages sont réalisés dans cette zone avec une telle technique.

3.2. - Hydraulique Urbaine

La SONEES (Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal), placée sous tutelle du Ministère de l'Hydraulique, est chargée de la gestion des réseaux de distribution d'eau en milieu urbain.

Son champ d'activité couvre la ville de Dakar et ses environs, ainsi que 36 villes de l'Intérieur. (voir tableaux ci-après).

•••/•••

3.3. - Hydraulique Rurale

3.3.1. - Les types d'ouvrages

On peut actuellement distinguer au Sénégal trois types d'ouvrages qui sont en relation avec le mode d'exhaure utilisé.

a) Stations de pompage motorisées

La plupart sont des forages profonds (Maestrichtien) équipés d'une pompe actionnée par un moteur thermique refoulant dans un chateau ou un réservoir au sol. En général il n'y a pas de réseau de distribution. Les forages sont utilisés pour l'alimentation des gros villages et pour l'élevage, la plupart sont à vocation mixte. Ils sont gérés et entretenus par la SOMH de Louga mais les modestes moyens dont elle dispose font que les populations sont obligés de participer au fonctionnement et à l'entretien des pompes. Avec la récente création de la Direction de l'Entretien et de la Maintenance, on peut croire que le problème de l'entretien des ouvrages hydrauliques connaîtra un nouveau élan.

b) Les forages équipés de pompes à main

Etant donné la profondeur et le débit des ouvrages, ce type d'exhaure est très peu répandu au Sénégal. Ils se sont développés au Sénégal-Oriental où les forages au marteau fond trou sont peu profonds et à faibles débits. De même, dans la zone de MBour exploité principalement par CARITAS, des pompes manuelles (type GUERGULT) pouvant fournir 1 à 6 m³/h sont installées sur des forages au paléocène et permettent l'irrigation de petites parcelles maraîchères.

c) L'exhaure manuelle par contre-puits.

L'un des principaux avantages de la nappe profonde maestrichtienne est sa captivité qui fait que le niveau ascendant de l'eau est en général relativement près la surface du sol. Il est alors possible de creuser un puits étanche accolé au forage et de relier les deux par un tube. Le forage alimente alors le contre-puits ce qui rend possible le puisage au seau. Des observations ont permis de montrer que les débits ainsi soutirés par 5 à 7 personnes pouvaient atteindre 6 m³/h.

En dehors des ouvrages ci-dessous cités, l'alimentation en eau en milieu rurale peut être assurée par des puits (modernes ou traditionnels), des céanes et par les eaux de surface. Ces derniers ne figurent pas dans le présent répertoire.

3.3.2 - Situation actuelle de l'hydraulique rurale

Elle peut se schématiser comme suit :

- Nbre d'ouvrages fonctionnels (en tenant compte des programmes d'équipement en cours.)
 - Forages motorisés gérés par la SOMH 260
 - Forages avec contre-puits (200)
 - Forages équipés de pompe manuelle ou solaire (300)
- Ouvrages hors services : Environs 150 ouvrages sont à l'heure actuelle hors services pour des raisons diverses : ouvrages détruis ou taris, équipement en panne, eau de mauvaise qualité etc...
- Densité des ouvrages de l'hydraulique rurale : Les régions de Thiès, Diourbel, Sine Salcum, Louga connaissant une densité en ouvrages relativement forte (1 forage pour 50 à 500 km²) tandis que pour le reste du pays, cette densité est assez faible elle atteint dans certaine zone 1 forage pour plus de 1000 km².

Alimentation en Eau du Cap-Vert

(Situation SONEES 1983)

CENTRE DE CAPTAGE	PRODUCTION EN m ³			AQUIFERE CAPTE
	JOURNALIERE	MOYENNE MENSUELLE	TOTALE ANNUELLE	
Point B	6872	206.152	2.473.832	Nappe Infrabasaltique
Namelles	11522	345.672	4.148.067	" "
Thiaroye	11103	333.103	3.997.240	Sable quaternaire
Sébikotane	28915	867.451	10.409.420	Calcaires Paléocènes
Pout-Kirène	11103	333.186	3.999.440	Calcaires + Sables du Maest.
Pout Nord	25736	772.075	9.264.910	Calcaires Paléocènes
Pout Sud	6016	180.496	2.165.960	" "
Kelle	20838	625.145	7.501.739	Calcaires lutétiens
Cébémer	6194	185.831	2.229.970	" "
Not. Forage	128307	3.849.215	46.190.578	" "
NGnith	29214	876.426	10.517.113	" "
Total Cap-Vert	157.521	4.725.641	56.707.691	

ALIMENTATION EN EAU DES CENTRES DE L'INTERIEUR
(SITUATION SONEES 1983) (suite)

REGION	VILLE	PRODUCTION EN M2		
		JOURNALIERE	MOYENNE MENSUELLE	TOTALE ANNUELLE
THIES 07	<u>MBOUR</u>	3587	109.093	1309.115
	<u>JOAL</u>	237	7.208	86.497
	<u>FADIOUTH</u>	100	3.037	36.446
	<u>THIES</u>	8983	273.233	3278.799
	<u>KHOMBOLE</u>	337	10.249	122.987
	<u>TEVAOUANE</u>	L.DG 470 } 866	14.301 } 26.334	171.608 } 316.540
		FOR. 396 }	12.033 }	144.932 }
	<u>MECKE</u>	294 } 390	8.942 } 11.856	107.301 } 142.274
		96 }	29.145 }	34.973 }
TOTAL		14203	412.239	5.184.416
LOUGA 08	<u>KEBEMER</u>	436	13.251	159.014
	<u>LINGUERE</u>	578	17.592	211.108
	<u>LOUGA</u>	2.079 } 2538	63.251 } 77.225	759.014 } 926.705
		459 }	13.974 }	167.691 }
TOTAL		3.552	108.068	1.296.827
FATICK 09	<u>FATICK</u>	502	15.261	183.127
	<u>FOUNDOUGNE</u>	267	8.112	97.346
	<u>GOSSAS</u>	312	9.502	114.020
	<u>GUINGUINEO</u>	410	13.468	149.611
TOTAL		1.491	45.343	544.104
KOLDA 10	<u>KOLDA</u>	296	9.001	108.014
	<u>SEDHIOU</u>	268	8.148	97.779
	<u>VELINGARA</u>	199	6.045	72.540
TOTAL		763	23.194	278.333

4/- Répertoire des Forages

4.1. - Ouvrages répertoriés

Ont été répertoriés :

- tous les forages d'eau
- les forages de reconnaissance hydrogéologique
- les piézomètres
- la plupart des sondages de reconnaissance
- la plupart des forages pétroliers (exceptés off-shore)

On notera toutefois :

que les forages dont les renseignements ne sont pas obtenus au complet sont :

- + les forages privés dont l'accès n'a pas été possible au moment de la visite ;
- + les forages récents dont les caractéristiques n'ont pas encore été transmis par l'entreprise d'exécution pour compléter les dossiers déjà existants au BIRH.

Le nombre de forages précisé sur le schéma donnant l'évolution de l'exécution des forages correspond à la situation en fin 1984, tandis que le nombre de forages répertoriés par le BIRH se limite en Juillet 1984.

4.2. - Mode d'utilisation et abréviations utilisées :

Mode d'utilisation : Région, Département, Arrondissement. Chaque nom est suivi de son numéro de région, de département et d'arrondissement transmis par ministère de l'intérieur.

Communautés rurales : Est inscrite la liste de toutes les communautés rurales de l'arrondissement. Chaque communauté rurale est suivie de son numéro de classement dans l'arrondissement. Le dit classement est effectué par ordre alphabétique.

1°) Colonne : Sont mentionnés les anciens numéros BIRH.

2°) Colonne : Figurent les numéros IRH composés de 3 nombres (voir ATLAS GEOGRAPHIQUE : Numérotation adoptée).

Le 1^e nombre représente le numéro d'une des 27 coupures qui couvrent le territoire national et à laquelle appartient l'ouvrage.

Le 2^e nombre représente le numéro de la feuille dans le quadrillage de neuf cages auquel est soumis chaque coupure.

Le 3^e nombre représente le numéro de l'ouvrage répertorié dans le neuvième de coupure.

3°) Colonne : Sont inscrits les noms des Villages ou de Commune

Village : En dessous du Village est inscrit son numéro composé de trois nombres :

- + Le premier nombre indique la communauté rurale à laquelle appartient le village
- + Le second nombre indique le numéro officiel du Village transmis par le ministère de l'intérieur.
- + Le dernier nombre composé d'un seul chiffre : (0) ou (1) ou (2)...etc indique : que c'est un village centre s'il s'agit de zéro (0) que c'est un hameau s'il s'agit de un (1) de deux (2),... etc.

Commune : En dessous de la commune par contre le numéro est composé de deux nombres

- + Le premier nombre indique le numéro de la Commune.
- + Le second nombre indique le numéro du quartier de la commune auquel appartient l'ouvrage.

4°) Colonne : C'est le type d'ouvrage qui y est mentionné : forage (F), piézomètre (Pz)... etc.

5°) Colonne : Entreprise d'exécution et date de réalisation.

6°) Colonne : Est mentionnée la référence du projet. Il s'agit en générale de la source de financement ou du maître d'œuvre.

7°) Colonne : Est reporté l'aquifère qui est capté.

8°) Colonne : La profondeur du forage et du contre-puits s'il s'agit de puits-forage ou la profondeur d'investigation s'il s'agit de sondage non équipé.

9°) Colonne : Le niveau statique en mètre/sol (N.S)

10°) Colonne : Débit du point d'eau à la réception en mètre cube par heure (m³/h)

11°) Colonne : Rabattement en mètre (ΔH)

12°) Colonne : Débit spécifique du point d'eau en m³/h/m

13°) Colonne : Diamètre en pouce et longueur en mètre de la chambre de pompage.

14°) Colonne : Type de crêpine utilisée, diamètre en pouce et longueur en mètre.

15°) Colonne : Chimie des eaux ; Résidu Sec (R.S) en gramme par litre (g/l), et teneur fluor en milligramme par litre (mg/l).

A titre d'indication, pour l'eau de boisson les normes admissibles sont :

R.S < 1 g/l

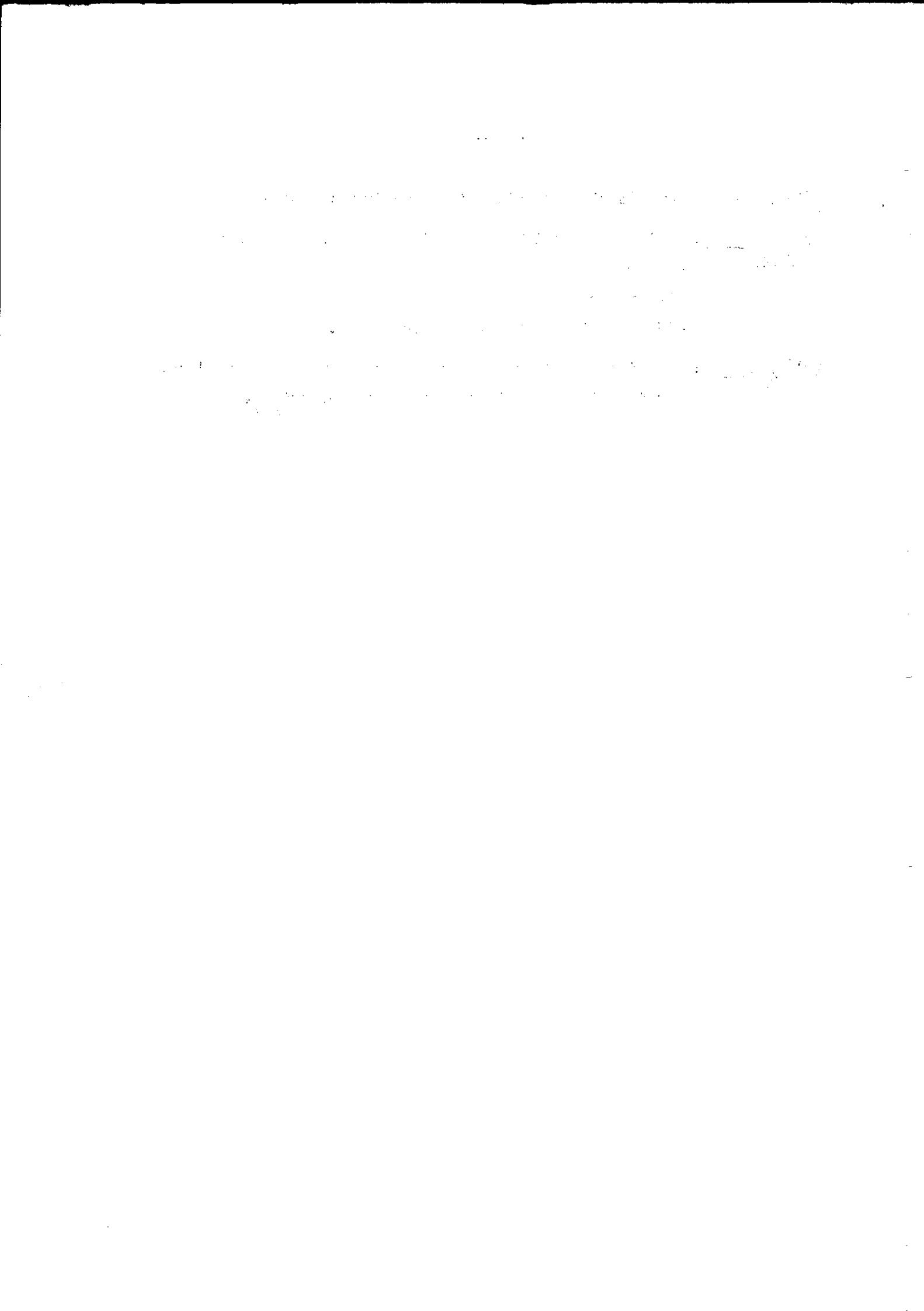
F < 1 mg/l

16°) Colonne : Exploitation du point d'eau par jour : (m³/j)

17°) Colonne : Partagée en trois autres colonnes ; y sont mentionnés :

- les références du moteur
- les référence de la pompe
- l'entreprise assurant la maintenance.

18°) Colonne : L'équipement de surface, observation sur le point d'eau, l'état et le fonctionnement des installations.



ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE REPERTOIRE

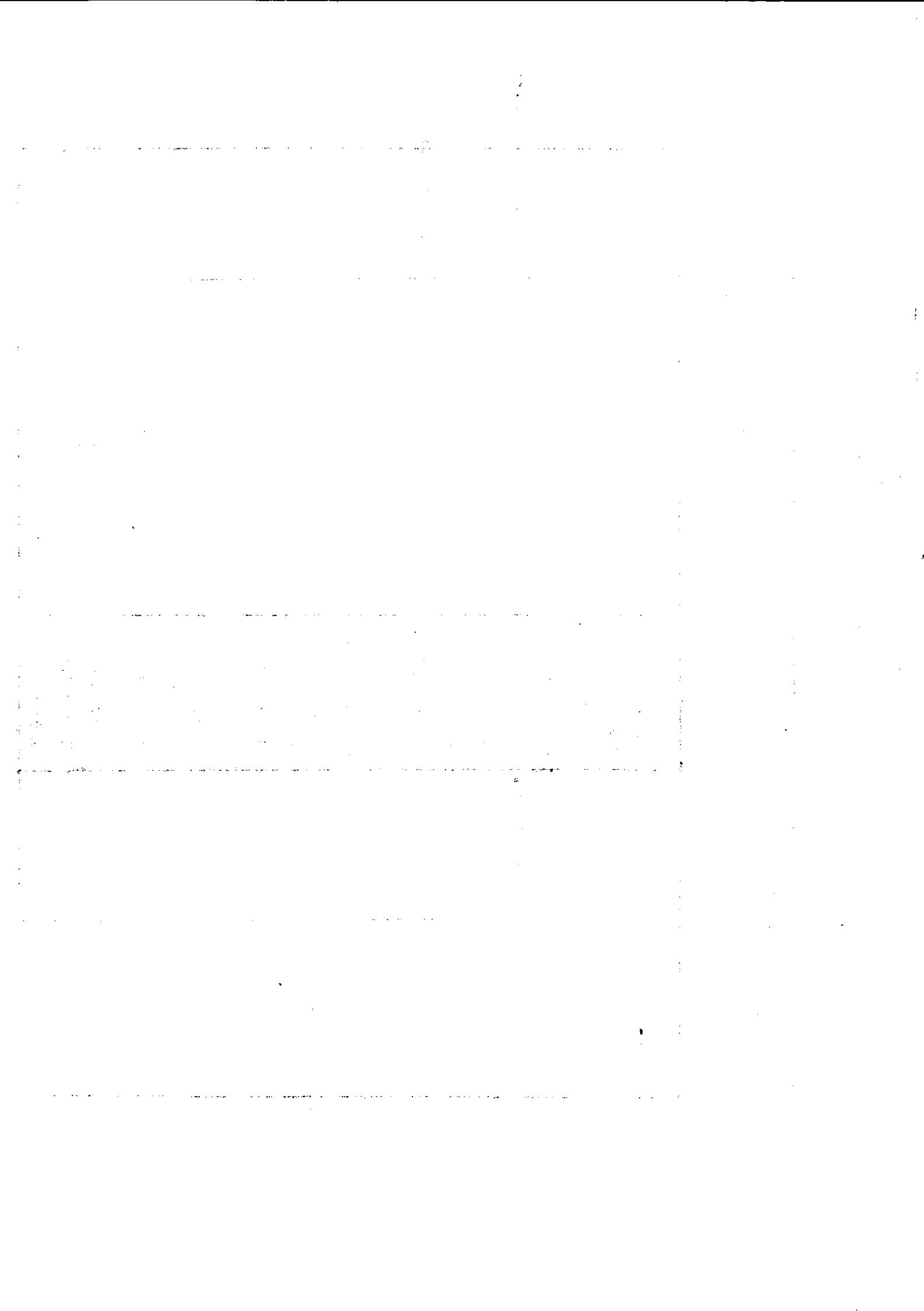
ABREVIATION UTILISEES DANS LE REPERTOIRE

M O T E U R		P O M P E		P O M P E		EQUIPEMENT DE SURFACE ET AMENAGEMENT	
Aérogénérateur	A E R O	P. ALTA axe Vertical	P. ALTA AXE VERTI	P. Lambardina	P. LAMB.	Abreuvoir	
Brigg et Stratton	BRIGG. STR.	P. Automatique Immergée	P. Autom. IMM.	P. Lister	P. List.	Semi-Circulaire	Abv. Semi-Circul.
Diésel	DIESEL	P. Dempster Hand	P. D. hd.	P. à Main Guerroult	P. à M. GUER.	Bassin d'Irrigation	BASS. d'IRRIG.
Energie	ENG.	P. Dempster Téciprocating	P. D. Re.	P. à Main Béatrice	P. à M. BEAT.	Bassin de Réserve	BASS. de Réserve.
Groupe Electrogène		P. Electrique		Dimpster Null	P. à M. D. NULL		
Lister	Gr. Electr. List	Immergée	P. Elect. IMM			Bassin non Utilisé	BASS. non Util.
Leroy Sommer	LE. SOM.	P. Eolienne	P. Eol.	P. Moteur	P. Mot. CAPR.	Borne	
Moteur Lister	Mot. List.	P. Grund. Fos.	P. GR. Fos.	Caprari		Fontaine	B. F.
		P. Guerroult	P. GUE.	P. Moteur	P. Mot. Fary	Branchemet	Branch.
		P. Immergée		Faryman		Particulier	Particul.
		Altsthom	P. IMM. ALTS	P. Moteur			
		Catapillar	I. IMM. CATAP.	Leroy Sommer	P. Mot. LE SOM	Chateau d'eau	C.E
		P. Immergée		P. Pleurger	P. PLEUG.		
		Combista		P. Solaire	P. SOL		
		Sogla	P. COM. SOC.	P. Vergnet	P. VERG.	Conduite du Lac de Guiers	C. L. G.

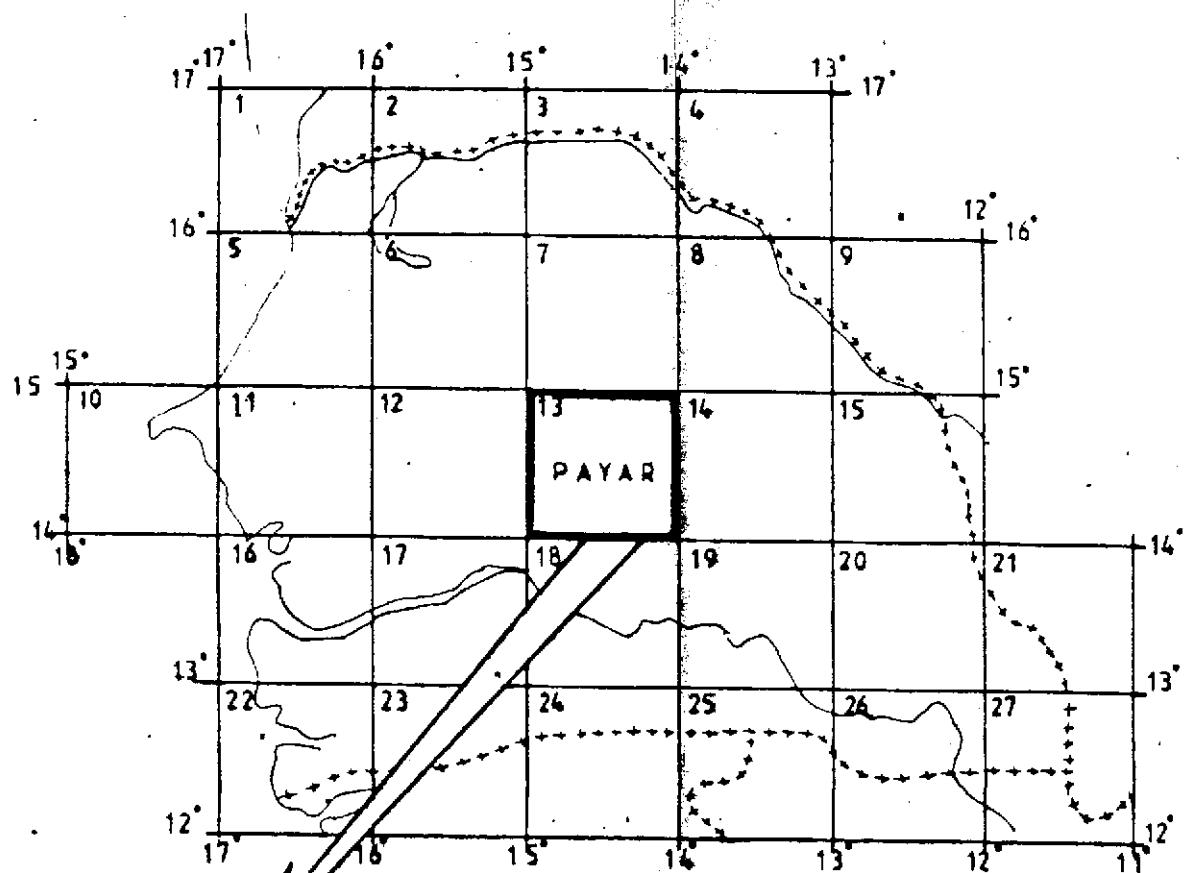
ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE REPERTOIRE

41

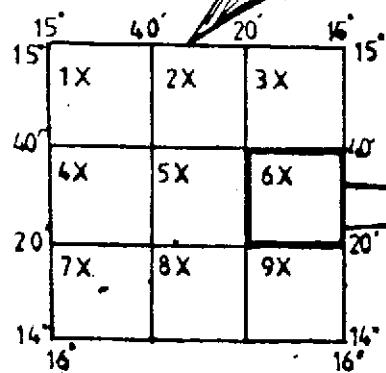
EQUIPEMENT DE SURFACE AMENAGEMENT		REFERENCE PROJET	REFERENCE PROJET	
Ecole		Banque Internationale Pour la Recherche et le Développement.	Monastère Mondiale de la Santé	Monast.
Monastère	Ec. Monast.		Organisation	
Périmètre			Mondiale	
Maraîcher	Perim. Marâich.	BIRD	de la Santé	O.M.S
Robinet	Rob.	D E P	Programme Sécheresse	
			Société	Prgr. Sécheresse
			d'Aménagement	
			de la petite	
		F E D	Côte	S A P C O
		D H U R		
		H. V		
		H. V. P.		



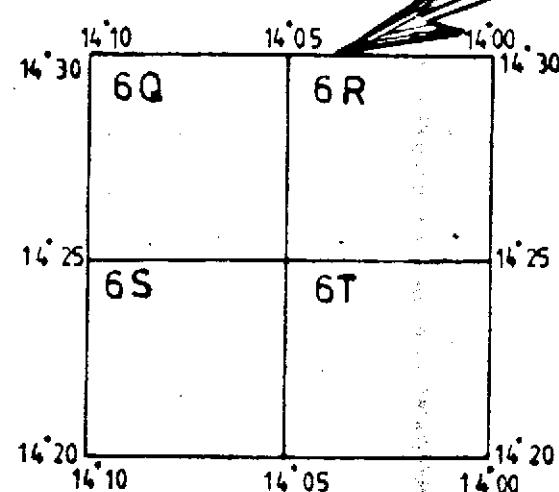
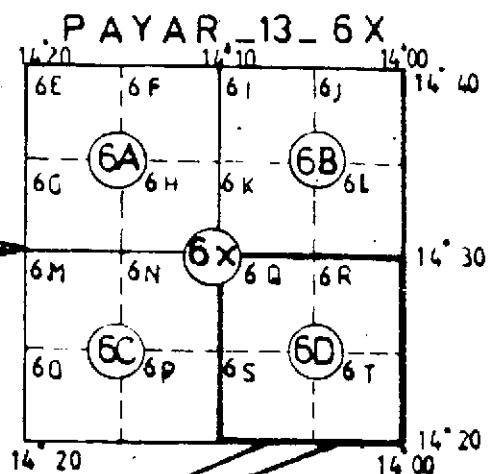
Numérotation ADOPTÉE



13



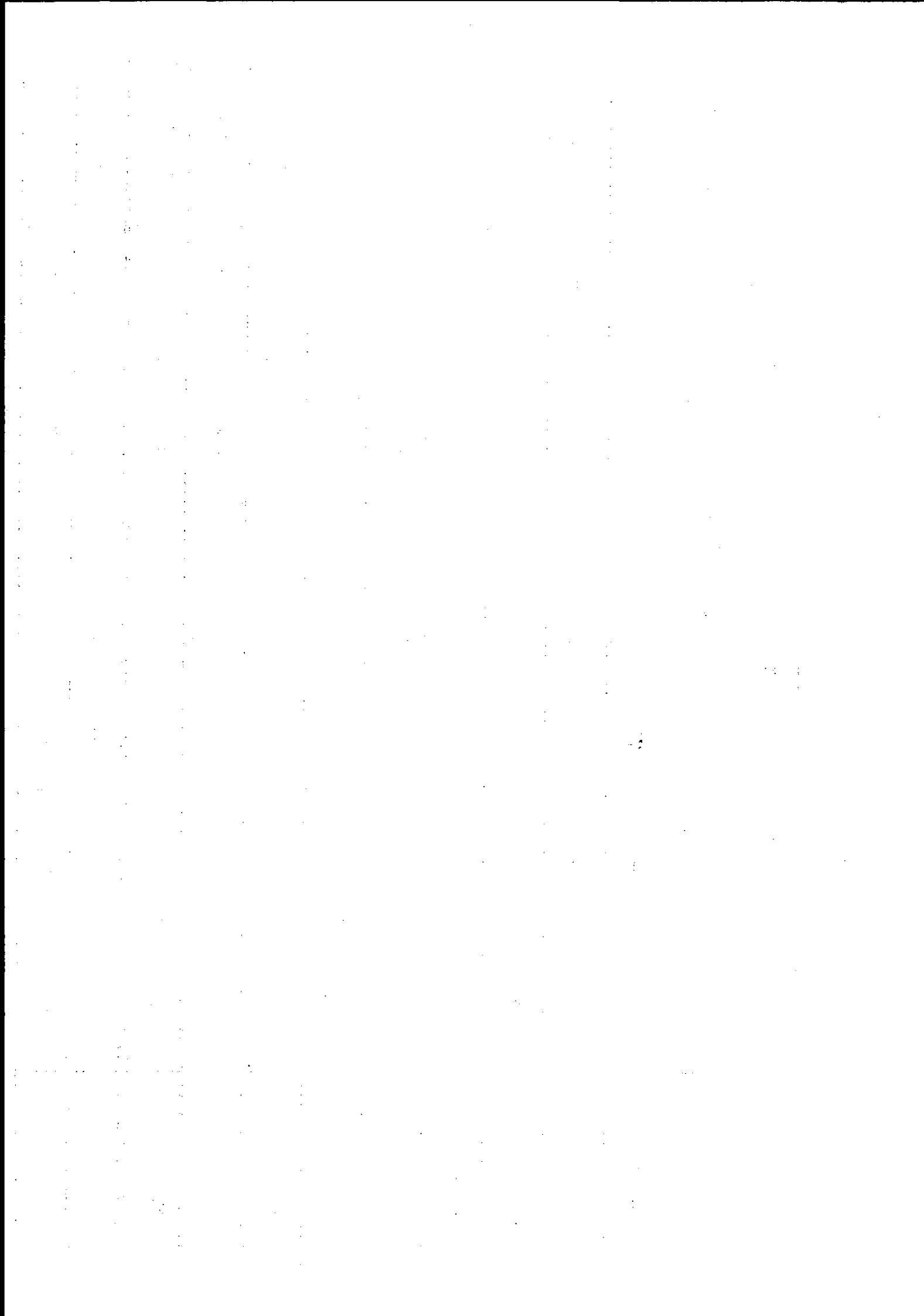
PAYAR 13



PAYAR 13-6D

RECAPITULATIF DES OUVRAGES DU SENEGAL
14

REGIONS	NOMBRE D'OUVRAGES REPERTORIES					SUPERFICIE (km2)	POPULATION (recensement 76)
	F	FP/PF	P2/SR	F. Pétroliers	TOTAL		
Cap-Vert	74	-	75	28	177	550	975 933
Ziguinchor	35	-	21	6	62	-	282 762
Diourbel	67	39	6	2	114	4 355	420 537
Saint-Louis	69	43	40	1	153	44 117	510 278
Tambacounda	138	8	2	1	149	59 602	273 822
Kaolack	57	19	12	2	90		579 621
Thies	329	10	85	14	438	6 601	669 821
Louga	111	59	24	7	201	29 188	414 689
Fatick	74	21	9	3	107		404 246
Kolda	28		55	3	86		411 348
TOTAL	982	199	329	67	1577	196 708	4 943 057



REGION DE DAKAR

15

17° 20'

10-2X

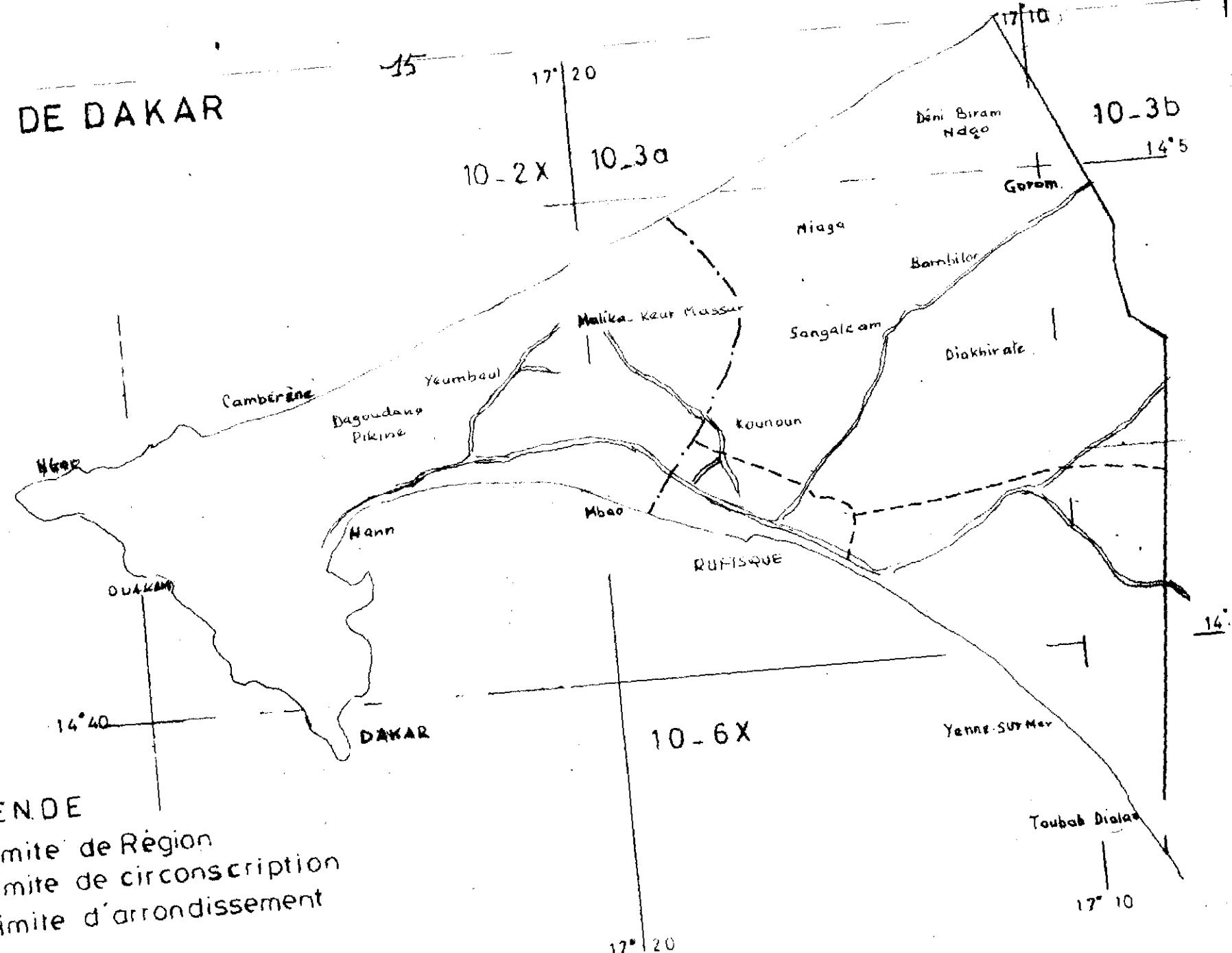
10-3A

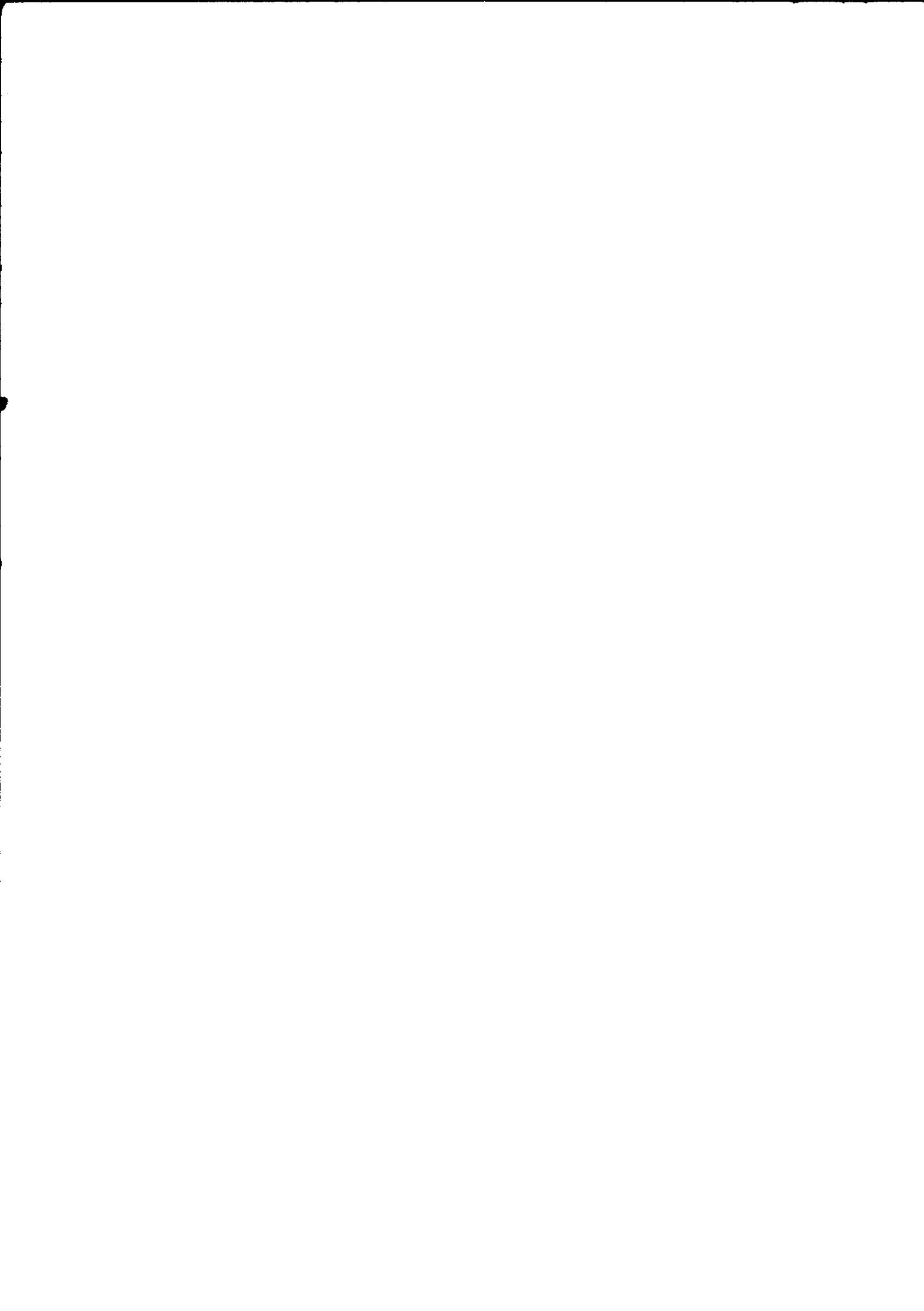
14° 40'

LEGENDE

- Limite de Région
- Limite de circonscription
- Limite d'arrondissement

Echelle : 1/200.000





REGION DE DAKAR 01

Dépt DAKAR

COMM. DAKAR

Dépt PIKINE

COMM. PIKINE

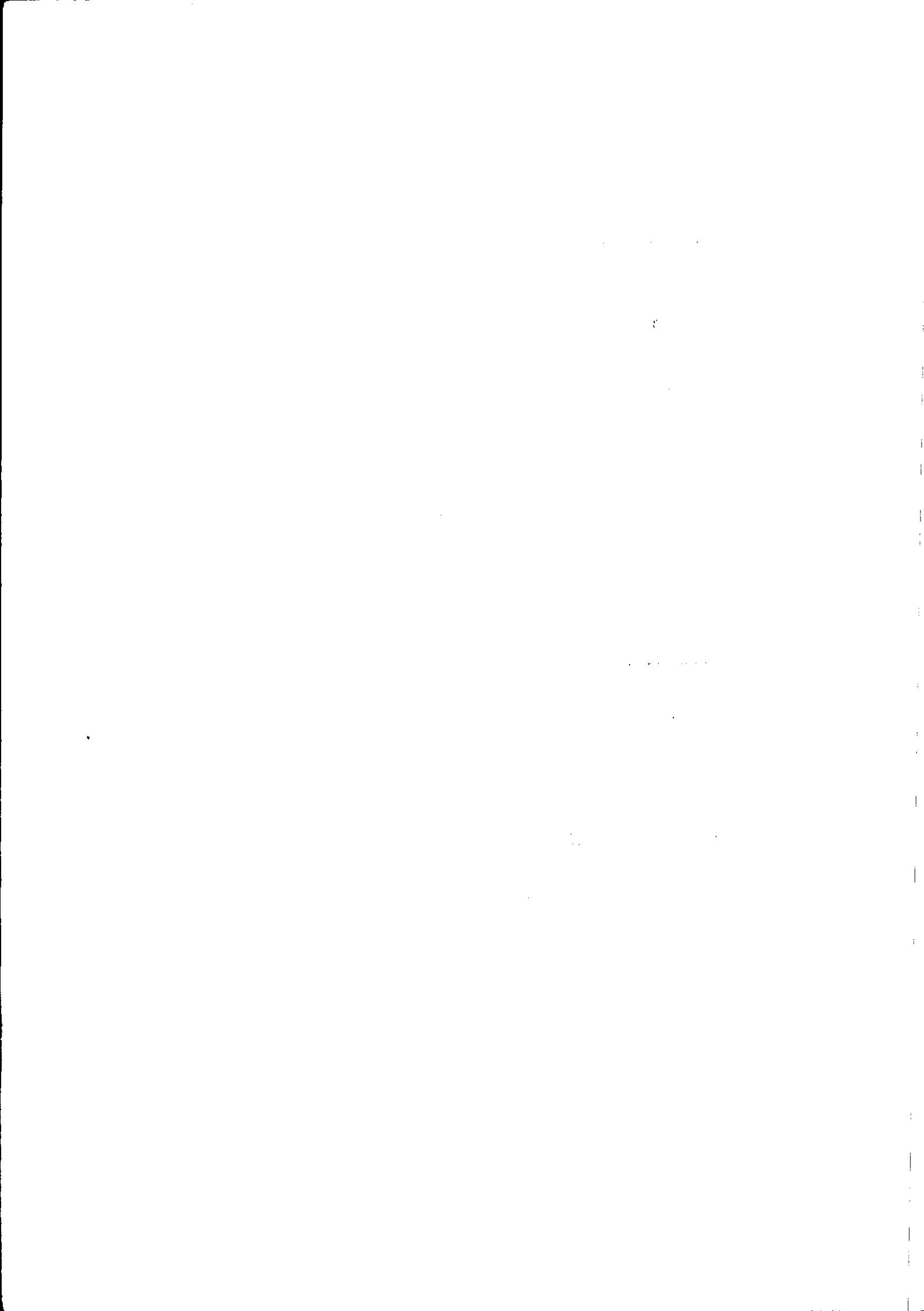
Dépt RUFISQUE

ARRT. FICTIF

CR SANGALCAM

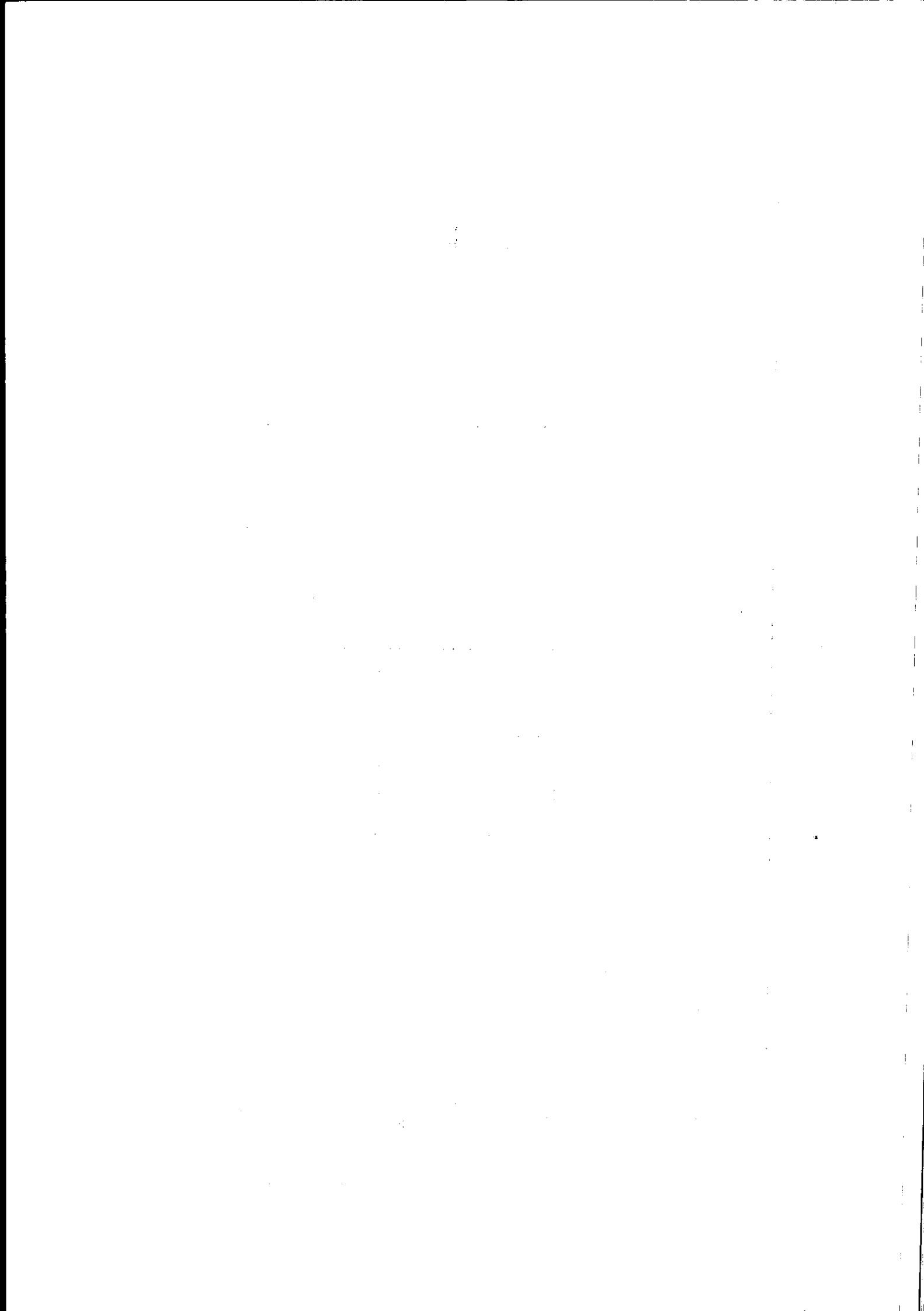
CR SEBIKOTANE

16



RECAPITULATIF DES OUVRAGES DE DAKAR

CENTRE DE CAPTAGE	NOMBRE D'OUVRAGES REPERTORIÉS				AQUIFÈRES CAPTÉS
	F	FP	PZ	PETROL.	
MANELLES	10		3		NAPPE INFRABASALTIQUE
POINT B	11		3		" "
THIAROYE			25		SABLES QUATERNAIRES
SEBIKOTANE	9				CALCAIRES PALEOCÉENES
DIVERS	15		44	28	
	74		75	28	



REGION: DAKAR

DEPARTEMENT: _____

ARRONDISSEMENT :

ctés gales

REPERTOIRE DES FORAGES
DU SENE GAL

Page 10

REGION: DAKAR

DEPARTEMENT:

REPERTOIRE DES FORAGES DU SENE GAL

Page 11

ARRONDISSEMENT:

ctés paleo-

REPETOIRE DES FORAGES
DU SENEGAL

Page 12

REGION: DAKAR DEPARTEMENT:
ARRONDISSEMENT: Ctes Rales

N° I.R.H	Village ou commune N° officiel	Type d'entreprise	Entreprise de date	Référence projet	Aqui- fer	épaisseur totale du sol et cote du croisement (m)	NS (m)	Q (m ³ /h)	Δh (m)	Q/H	ch. de pompage		Crépine		Chimie		É xp. rat. %	Equipement		Observations
											Ø (")	long (m)	Type Ø (")	Ø (m)	R.S (g/l)	F mg/l		moteur (c.v)	pompe ref. res	
308m	10.2X.30	THIAROYE F20	F	SASI 57	nappe de Thiaro- ye	34.2	4.6	140	14.7	9.5	12"	21.6	8"	12						
308	10.2X.31	THIAROYE	F	HA 61	"	75.8	10.3	48	14.5	3.3	12"	28.7	6"	11.7						
308q	10.2X.32	THIAROYE F21	F	SASI 63	"	38	5.5	60	16.6	3.6	12"	23.6	JOHN	12"	12.4	0.09				
308r	10.2X.33	THIAROYE F22	F	SASI 64	"	40.4	3.90	87	9.50	9.2	12"	24.3	E.V.	12"	15.6		1700			
308s	10.2X.34	THIAROYE F23	F	SASI 63	"	42.5	8	60	21	2.9	12"	29.6	E.V.	12"	12.4				HORS SERVICE	
308z	10.2X.35	THIAROYE F11	F	SASI 63	"											0.18				
308p	10.2X.36	THIAROYE F11 bis	F	"	"	42.8	3.9	51	17.9	2.8	12"	21.8	E.V.	12"	42.4				7.300.17	
308u	10.2X.37	THIAROYE F22 bis	F	SONA 79	"											0.21	0.1			
308t	10.2X.38	THIAROYE F21 bis	F	SONA 77	"	44.5	7.6	40.8	9.70	4.2	18"	21.5	NR	18"	20	0.15	0.1	1300		
308v	10.2X.39	THIAROYE F1 bis	F	SASI 62	"	46.9	10.8	95	7.3	13	8"	34.4	HAO	6"	190				3600 m ³ /j EN PREVISION AEP DAKAR APRES EQUIPEMENT	
308x	10.2X.40	THIAROYE F19 bis	F	SONA 78	"	54.5	7.55	150	14.8	10.1	3/8 13	24.5	NR	12"	24		1800			SONEES A.E.P. DAKAR
308y	10.2X.41	THIAROYE F17 bis	F	SASI 77	"	49	4.65	165	15.6	10.6			JOHN		2.0		3000			SONEES A.E.P. DAKAR
308b	10.2X.42	THIAROYE	F	SASI 48	"	41.1	4	135	9	15	12"	24.6	LP COOK	8" 5/8 5"	16.9				MISE EN PLACE D'UNE CREPINE COOK 5" 5/8	
308c	10.2X.43	THIAROYE	F	SASI 49	"	34.5	4	129	12.8	10	12"	16	LP	8 1/8 5"	10 11.2				MISE EN PLACE D'UNE CREPINE COOK 5" 5/8	

REGION: DAKAR

DEPARTEMENT:

REPERTOIRE DES FORAGES DU SENEgal

Page 13

ARRONDISSEMENT

ctés gales

20

REGION: DAKAR

DEPARTEMENT:

ARRONDISSEMENT:

REPERTOIRE DES FORAGES

DU SENE GAL

Page 14

clés Rales

N° I.R.H	Village ou commune N° officiel	Type	Entreprise exploitante	Référence projet	Aquiére	Prof. totale prof. pompe	NS (m)	Q (m ³ /h)	Δh (m)	Q/h	ch. de pompage		Crépine		Chimie		Equipement	Observations	
											Ø (")	long. (m)	Type	Ø (")	long. (m)	R.S (g/l)	F (mg/l)	Cl (ppm)	
10.2X.59	THIAROYE SH	SR	SASI 64		Q	46.0													Equipement périphérique, état, fonctionnement
10.2X.60	THIAROYE S2	SR	SASI 62		"	54.0													
10.2X.61	THIAROYE P2 du P1	PZ	SASI 57		"	20.0	10.9												
10.2X.62	THIAROYE P1 TER	P	IC 80		"	57.6	8.83	182	18.1	10.1	5/8 13"	31.8	HR	12"	21.8				
10.2X.63	THIAROYE R1	SR	SASI 63		"			4.10	21.8										
10.2X.64	THIAROYE R1	SR	"		"			4.35	21.8										
10.2X.65	THIAROYE S1	SR	SASI 56		"			4.10											
10.2X.66	THIAROYE S2	SR	"		"														
10.2X.67	THIAROYE S3	SR	"		"			5.10											
10.2X.68	THIAROYE	SR	SASI 57		"			4.55											
10.2X.70	THIAROYE P3	PZ	SASI		"	26	3.63			2	25		2	1.0					
10.2X.71	THIAROYE	PZ	SASI		"	28.2	2.36			2	27.2		2	1.0					
10.2X.72	THIAROYE	PZ	SASI		"	24.7	3.24			2	23.7		2	1.0					

REGION: DAKAR

DEPARTEMENT: _____

REPERTOIRE DES FORAGES DU SENE GAL

ARRONDISSEMENT:

ctés. Rclés

1

REGION:

DEPARTEMENT:

ARRONDISSEMENT :

ctés paleo

REPERTOIRE DES FORAGES DU SENE GAL

Page 16

REGION: DAKAR

DEPARTEMENT:

REPERTOIRE DES FORAGES DU SENE GAL

Page 17

ARRONDISSEMENT:

ctés pale

REGION: _____

DEPARTEMENT: _____

REPERTOIRE DES FORAGES DU SENE GAL

ARRONDISSEMENT: _____

Page 18

REGION: DAKIE

DEPARTEMENT: _____

REPERTOIRE DES FORAGES
DU SENE GAL

Page 19

ARRONDISSEMENT : _____

ctés Palearctiques

REGION: DAKAR

DEPARTEMENT:

REPERTOIRE DES FORAGES DU SENE GAL

ARRONDISSEMENT:

ctés gal

Page 20

REGION: DAXAR

DEPARTAMENT:

REPERTOIRE DES FORAGES

ARRONDISSEMENT

clés plates

DU SENE GAD

۸۷

REGION: DAKAR

DEPARTEMENT

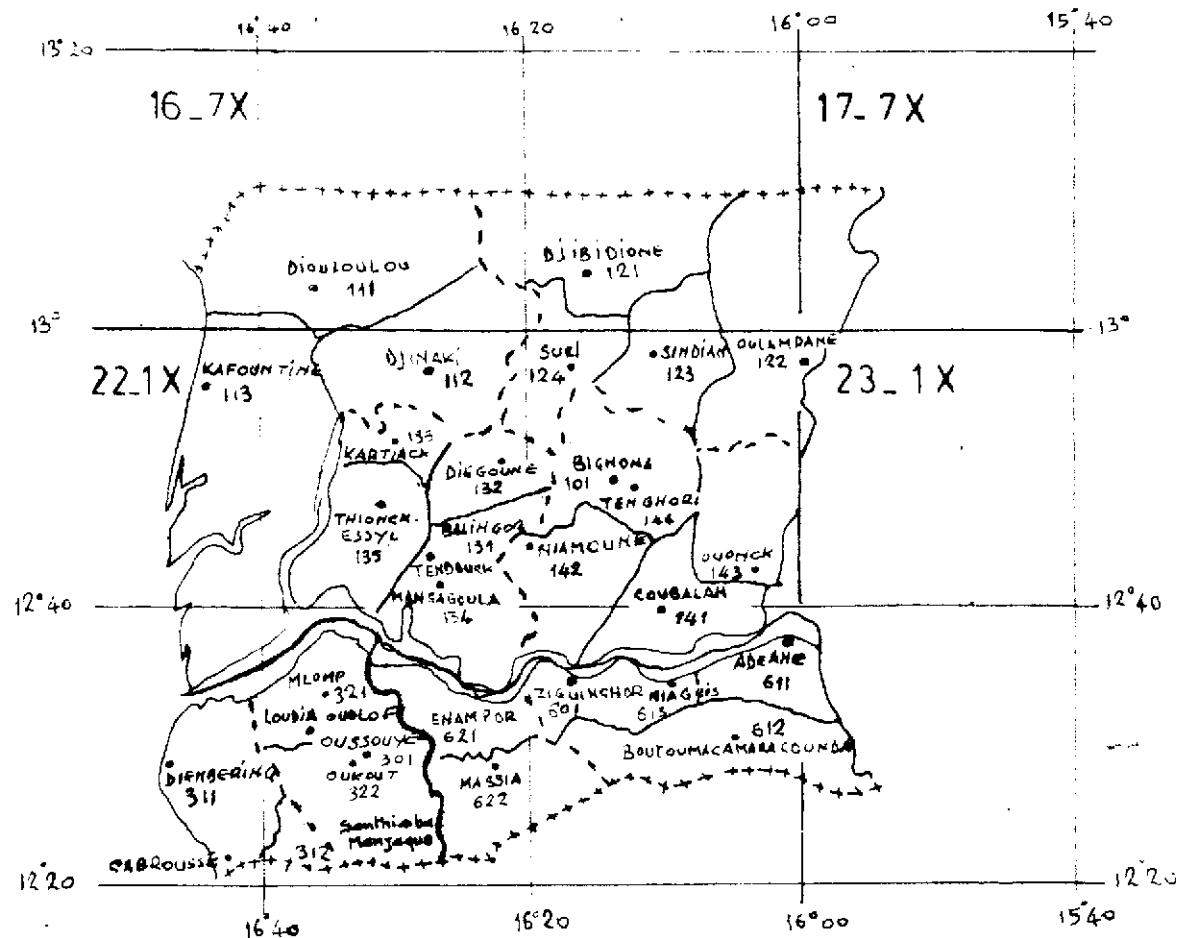
REPERTOIRE DES FORAGES DU SENE GAL

ARRONDISSEMENT :

ctés Rale

N° I.R.H	Village ou commune N° officiel	Type	Entrepris et date de tout Référence projet	Aquisi- fère	Prof. totale prof. conçue	NS (m)	Q (m ³ /h)	Δh (m)	Q/H (m)	ch. de pompage		Crépine		Chimie		Equipement	Observations			
										∅ (")	long. (m)	Type (")	∅ (")	long. (m)	R.S (g/l)	F mg/l	XP E	motor c.v.	pompe ref. es	maint. ref. es
10.6x.26	YENE	PZL	OMS YEN 7	M																
10.6x.27	YENE	PETR	SPS 56	RECH PETR Ye C		1063														
10.6x.28	YENE	"	SPS 55	RECH PETR		349														
10.6x.29	YENE	PZL	OMS YEN 10	M																
10.6x.15	KELLE	PZ	SONA 79	OMS S. 7956	M	210				2 ¹ / ₂	200	LANT	2 ¹ / ₂	10	0.78	0.3				
10.3c.198	SANGALCAM 042	F	SASI 82		Q	28	5.23	45	15.6	10	16.5	JOHN	8	6						
10.3c.200	"	PZ	SONA 83	M. KEBE	Q	26.5	3.9	4.2	6.5	4	9	PVC	4	10						
10.3c.201	"	F	SONA 83	"	Q	21	4.4	6.8	7	5/8	9.5	-	8	9						
10.3c.202	PANTHIOR	PZ	CAR	PNUD	P	48	18.8			3	21	L	3	6	1.54	0.8				

REGION DE ZIGUINCHOR - 02



LEGENDE

- Limite de département
- Limite d'arrondissement
- Limite de communauté rurale
- Chef-lieu de département
- Chef-lieu de communauté rurale

Echelle : 1/1.000.000

